

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 5349 du 2 mars 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : INTJ1505189S

Le commandant de la garde républicaine,  
Vu le code de la défense ;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;  
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;  
Vu la décision n° 30581 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424012S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> avril 2015 :

**Demars, Renaud**

Nigend : 230 680

Numéro de livret de solde : 8 078 192

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 mars 2015.

*Le général de division,  
commandant la garde républicaine,  
D. STRIEBIG*